

UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE HAUTES ALPES

3 Rue David Martin 05000 – Gap

04.92.53.64.57 udfo05@force-ouvriere.fr

RETRAITE UNIVERSELLE PAR POINTS : C'EST NON ! NI MAINTENANT, NI DEMAIN

« *Vous les français, n'avez pas intérêt à copier notre système.* La Suède laisse les plus pauvres de ses retraités, des femmes surtout, vivre avec 8000 couronnes (745 euros) par mois » déclare, une manifestante suédoise au journal Les Echos du 18 novembre. Les retraites ont automatiquement baissé à trois reprises (2010, 2011 et 2014) en Suède rajoute le journal.

L'objectif de ce régime universel que veut mettre en place le gouvernement est de baisser comme en Suède les retraites et favoriser les assurances et la capitalisation. Déjà les réformes de 1993, 2003, 2008, 2010 et 2014 ont dégradé les conditions de départ en retraite et les niveaux de pension.

La retraite par points, c'est le travail sans fin et le flou sur le montant de la pension.

Quelle sera la valeur du point dans ce système universel à points ? Il n'y aura aucune garantie du montant de la pension car celui-ci ne sera connu qu'au moment du départ en retraite. Ce sont les gouvernements qui auront tout pouvoir. Ils détermineront ainsi les valeurs du point, à l'achat comme à la conversion en pension en fonction des contraintes économiques et budgétaires.

Quelques exemples avec cette réforme

Moins 122 € par mois

Un salarié du privé payé au SMIC perdrait 122,69 € de pension par mois avec le nouveau système (source Capital)

Moins 442€ par mois

En partant à la retraite à 62 ans, un salarié touchant un salaire brut de 1975 € percevrait 1039 € avec le nouveau système contre 1481 € avec le système actuel (Source Médiapart)

N'est-il pas temps de frapper un grand coup, de tourner le dos aux journées d'action et de protestation à répétition et d'en finir avec toutes ces attaques ?

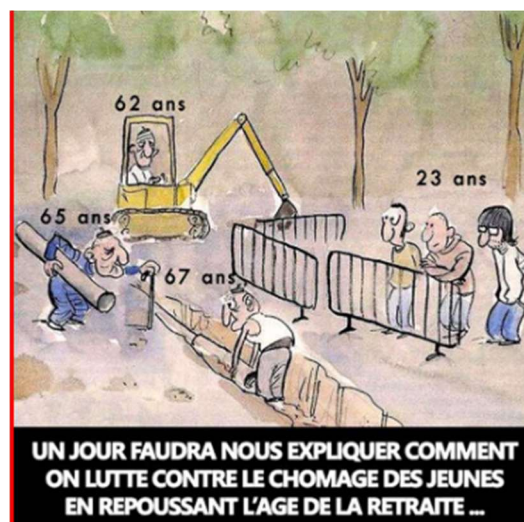
La détermination des agents de la RATP en grève à 95 % le 13 septembre dernier nous montre la voie.

Cette marche à la grève inquiète l'exécutif. C'est ainsi que Macron propose une période transitoire dite « clause du grand-père ». Cette clause consisterait à n'appliquer

la réforme qu'aux jeunes embauchés après le vote de la loi prévu en juillet 2020. Mais une journaliste du Figaro conclut son article en

indiquant « *qu'au final, la décision, purement politique, dépendra du contexte social et du rapport de forces* ».

Ce que nous voulons, à **Force ouvrière**, ce n'est pas le report de cette mesure mais bien son retrait et l'abandon de toutes les contre-réformes du gouvernement.



Tous en grève à compter du 5 décembre !

Tous à la manifestation à Gap à 14 heures au carrefour de l'Europe !

Assemblées générales dans les entreprises, dans les administrations pour organiser la grève.

- **Retrait de la réforme Macron/Delevoye**
- **Maintien des 42 régimes existants avec leurs spécificités**